



Comités stratégiques de filière

Avancement des plans d'actions des contrats de filière - T1 2015



Supplément au rapport annuel 2014 du Conseil national de l'industrie
ISBN : 978-2-11-139221-2
Dépôt légal : 2015
DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine
contact.cni@finances.gouv.fr

www.conseil-national-industrie.gouv.fr



Comités stratégiques de filière

Avancement des plans d'actions des contrats de filière - T1 2015

Les quatorze comités stratégiques de filière ont validé leur contrat de filière. Ils rassemblent désormais plus de 360 actions se déployant depuis 2013 :

- 24 % des actions concernent le développement de la filière,
- 18 % l'amélioration de la performance des entreprises, des PME notamment,
- 16 % l'emploi et les compétences, l'attractivité des métiers,
- 15 % l'innovation,
- 11 % le développement à l'export et à l'international,
- 9 % les relations entre grands groupes et PME,
- 6 % l'amélioration de l'accès des entreprises industrielles au financement.

• Au premier trimestre 2015, 72 % des actions sont accomplies ou sont en cours de réalisation, 2 % ont été suspendues, 12 % rencontrent des freins à lever et 14 % restent à lancer.

Les actions réalisées ou en bon avancement concernent :

- **CSF Aéronautique** : allongement de la durée des commandes fermes entre clients et fournisseurs, déploiement de la plateforme numérique Boostaerospace, déploiement du programme d'accompagnement de PME dans les actions de performance industrielle (162 PME-ETI mobilisées en 2014), mise en place d'un réseau de référents RH entre PME et grands groupes, développement de l'apprentissage et expérimentation des parcours partagés d'apprentissage entre PME et grandes entreprises (170 parcours initiés sur un objectif de 300) ;
- **CSF Alimentaire** : création d'un réseau de quatre cités de la gastronomie pour mettre en valeur le patrimoine alimentaire, évolution et diffusion de la charte anti-fraudes sur les ingrédients carnés, création d'un portail « alimétiers » pour améliorer l'attractivité des métiers de la filière, mise en place d'une plateforme commune aux quatre observatoires des métiers de la filière, lancement de la plateforme de référence de l'innovation dans la filière alimentaire baptisée « food for life France », réalisation d'un guide pratique intitulé « Filière alimentaire : agir pour la performance énergétique de l'entreprise », organisation de quatre sessions de formation sur les exigences sanitaires et phytosanitaires à l'export ;

- **CSF Automobile** : étude sur les besoins d'évolution des compétences, évolution des formations, adaptation du contenu des formations, déploiement d'outils d'appui de GPEC auprès de PME, reconfiguration du FMEA en tant que FAA, définition de la feuille de route technologique par le Comité Technique (CTA) de la plate-forme automobile (PFA) avec quatre programmes prioritaires : « Véhicule 2l/100 km », « Ecosystème du véhicule autonome », « FORCE », « VALdriv PLM », lancement par le CGI d'un appel à projets dédié aux PME de l'automobile (procédure allégée) ;

- **CSF Biens de consommation** : réalisation d'un appel à projets sur les savoir-faire emblématiques du fabriqué en France (dix projets conventionnés), réalisation d'une étude sur la cartographie et l'amélioration des labels d'origine, création d'indications géographiques pour les produits non alimentaires, intégration des dépenses de design en amont dans l'assiette du crédit impôt innovation, signature de conventions avec la cité du design (le lieu du design) et l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI) pour conduire des actions d'intégration du design et de sensibilisation des PME, 13 pôles de compétitivité ou clusters ont sensibilisé leurs adhérents (PME) au design grâce à des « designer en résidence » ;

- **CSF Chimie et Matériaux** : réalisation d'une étude sur le développement en France de plateformes industrielles avec benchmarking européen, publication d'un guide de prévention des risques, création du statut d'entreprise gazo-intensive, instauration d'une rémunération des capacités disponibles des installations de cogénération industrielle, mise en place d'un comité de suivi de la charte des bonnes pratiques plasturgie/chimie, aménagement du Code du travail pour permettre l'accès des apprentis mineurs sur les sites industriels SEVESO, mise en place d'un CTI plasturgie, étude sur les freins et les leviers pour développer en France une filière de recyclage et de valorisation des plastiques, participation à la réalisation de la 1^{ère} maison de l'apprenti en région Rhône-Alpes (démarrage des travaux début 2016) ;

- **CSF Éco-industries - Déchets** : élaboration d'un pacte recyclage, identification des besoins en formation ; **Eau** : réalisation d'un appel pour petits projets collaboratifs d'écotechnologies portés par des PME, financé par Bpifrance (sur reliquat de ressources ISI), étude sur les besoins en formation pour la métrologie (secteurs eau et réseaux intelligents), identification des

freins à l'innovation à travers l'étude sur les attestations de conformité sanitaire, la réutilisation des eaux usées, les eaux de piscine ; **Énergies renouvelables** : étude sur les besoins en formation avec le CEREQ ;

- **CSF Ferroviaire** : apport de visibilité aux PME sur le plan de charge par la conférence grandes entreprises-PME, création de Fer de France pour favoriser la constitution d'offres intégrées à l'export et lancement de la plateforme « support export PME », création du fonds Croissance Rail d'investissement public-privé de 40 M€, lancement de l'Appel à manifestations d'intérêt (AMI) transports ferroviaires en janvier 2014, concrétisation de Railenium et lancement des premiers projets collaboratifs, nomination d'un médiateur délégué pour la filière en relation avec la Médiation inter-entreprises ;

- **CSF Industries et technologies de santé** : facilitation des contrats de recherche IEPT public-privé avec la création de modèles-type de contrats et instauration du mandataire unique (décret du 18/12/2014), mise en place d'une convention unique pour les études cliniques (hôpitaux publics qui sera étendue aux hôpitaux privés), facilitation de l'accès aux données de santé à des fins de santé publique et de recherche et développement industriel, simplification des procédures administratives d'exportation des médicaments vétérinaires, mise en place des cinq premiers clubs santé de promotion de l'offre française à l'export (Chine, Russie, Algérie, Brésil, Italie) en relation avec le fédérateur de la famille prioritaire à l'export « Mieux se soigner », renforcement du transfert d'innovation vers les PME-ETI par la création de Labcom, mise en place opérationnelle du forfait innovation pour les dispositifs médicaux (décret du 16/02/2015) ;

- **CSF Mode et Luxe** : élaboration par le Centre du luxe et de la création d'un outil d'analyse économique d'aide à la relocalisation d'activités en France, rédaction d'un guide de bonnes pratiques de la sous-traitance de la mode et du luxe mis en ligne sur le site CNI, organisation d'un colloque de promotion des actions d'excellence opérationnelle du textile et de l'habillement, expérimentation avec succès du dispositif « Trans-faire » pour recruter et former des salariés dans le secteur textile, habillement et cuir, abondement du fonds d'avances remboursables (1,1 M€) en cofinancement public-privé pour financer en fonds propres les jeunes créateurs de mode ;

- **CSF Naval** : constitution de trois sous-groupes (construction navale-MCO-équipements) pour réaliser un diagnostic compétitivité de la filière et identifier des axes de progrès, lancement d'ateliers de coréalisation PME-grands chantiers à Lorient (DCNS), Cherbourg (CMN), Saint-Nazaire (STX) et PACA (MCO), nomination du référent de la filière pour la Médiation inter-entreprises, refonte du site internet Campus naval France, réalisation de fiches promouvant les métiers de la filière, création d'une licence professionnelle construction navale (MICN)

à Lorient, de bacs professionnels « mécatronique navale » et « structures navales et matériaux », refonte avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche des contenus des diplômes professionnels, lancement d'évaluation et de construction de réseaux d'exports ;

- **CSF Nucléaire** : réalisation d'un cahier des charges social de la sous-traitance, création de l'Association des industriels français exportateurs du nucléaire (AIFEN) pour promouvoir les PME et ETI à l'exportation et organisation du premier salon nucléaire mi-octobre 2014 au Bourget, mise en place d'un dispositif de médiation avec la Médiation inter-entreprises, recensement des besoins en matière de formation dans trois régions pilotes (Bourgogne, Normandie, Rhône-Alpes), création à destination des PME d'un site internet rassemblant un vivier de CV de jeunes alternants, élaboration d'un vade-mecum sur le financement des PME et ETI en ligne sur le site internet CNI, création d'un fonds de modernisation des entreprises nucléaires en cofinancement public-privé ;

- **CSF Numérique** : amélioration de l'information des consommateurs (signalement gratuit des appels et messages surtaxés, etc.), lancement d'une étude sur les besoins en formation découlant du plan France très haut débit.

Synthèse des plans d'actions des contrats de filière	6-7
Avancement des plans d'actions des contrats de filière - T1 2015	8-33

CNI - Synthèse des plans d'actions des contrats de filière

CSF	1- Développement	2- Performance	3- International
Aéronautique	. Moderniser et renforcer le système industriel	. Améliorer la performance industrielle de chacun des maillons de la filière et optimiser les interfaces	. Développer l'exportation des PME et ETI
Alimentaire	. Promouvoir le modèle alimentaire français	. Faire de la transition écologique une source de performance économique . Améliorer la qualité des produits alimentaires	. Encourager l'organisation collective à l'export et faciliter les démarches des entreprises
Automobile	. Faire émerger des sous-traitants stratégiques par sous-filière . Accompagner le développement des sous-traitants : qualité, compétitivité, diversification		. Mettre en place une offre de services à l'international
Biens de consommation	. Préparer l'avenir en élaborant des produits à plus forte valeur ajoutée . Mieux produire, en utilisant les atouts du "Fabriqué en France"	. Mieux connaître ses clients . Mieux consommer, grâce au Fabriqué en France . Renforcer l'accompagnement individuel de PME au design	
Bois	. Améliorer l'articulation des usages jusqu'à la fin de vie du bois . Asseoir la reconnaissance des qualités intrinsèques du matériau bois . Mettre en place des outils de pilotage de la stratégie de la filière	. Adapter l'offre de la première transformation aux besoins des marchés de la 2ème transformation . Sécuriser les approvisionnements bois du secteur de la 1ère transformation	
Chimie et Matériaux	. Maintenir les installations de cogénération industrielle . Développer une filière de recyclage des matières plastiques	. Améliorer la performance énergétique de la filière . Accroître la compétitivité par la modernisation des outils industriels . Favoriser la mise en place de plates-formes industrielles	. Développer l'export des PME-ETI (portage, salons)
Éco-industries			
Déchets	. Impliquer les professionnels dans la poursuite de la lutte contre les sites illégaux et les trafics associés . Promouvoir le pacte pour le recyclage et la valorisation des déchets dans une démarche d'économie circulaire		. Développer l'offre à l'international
Eau	. Accompagner les entreprises innovantes par des soutiens adaptés		. Impulser l'internationalisation des acteurs et leur compétitivité à l'export
enR	. Accompagner la transition énergétique par le développement de filières industrielles compétitives, progressivement indépendantes des soutiens publics	. Mettre en place un cadre réglementaire, fiscal, tarifaire et de soutien visible et pérenne où la transition vers des mécanismes de marché est planifiée entre pouvoirs publics et organisations professionnelles	. Renforcer la compétitivité de l'offre française sur les marchés internationaux
Efficacité énergétique	. Cartographier la filière de l'efficacité énergétique dans l'industrie et son marché	. Assurer une concurrence loyale en perfectionnant les dispositifs de surveillance du marché. Promouvoir la normalisation des thématiques relatives à l'efficacité énergétique dans le cadre du système français de normalisation	. Accompagner à l'international les industriels français de l'efficacité énergétique
Ferroviaire	. Accélérer la structuration de la filière avec les clusters		. Créer une équipe de France à l'export, Fer de France
Industries extractives et de première transformation	. Renforcer et sécuriser l'approvisionnement en matières premières primaires de l'ensemble de la chaîne de valeur industrielle . Assurer un écosystème favorable au développement de la filière . Valoriser les engagements volontaires des entreprises par les pouvoirs publics	. Adapter les réglementations et cadres méthodologiques professionnels . Poursuivre le développement d'une industrie plus efficiente dans l'utilisation des ressources dans la perspective d'une économie circulaire . Agir en faveur d'une simplification réglementaire	. Renforcer, en lien avec les pouvoirs publics, une diplomatie des matières premières visant à favoriser l'accès aux ressources pour les entreprises françaises . Renforcer la lutte contre les exportations illégales de déchets et les pratiques anticoncurrentielles . Développer une offre française à l'international des entreprises de la filière . Renforcer la position de la filière dans les relations commerciales internationales
Industries et Technologies de santé	. Étendre le rôle de la propriété intellectuelle . Simplifier les procédures d'accès au marché . Renforcer l'attractivité des essais cliniques . Restaurer la confiance, renforcer la sécurité des produits de santé		. Aider les entreprises françaises à se développer à l'exportation
Mode et Luxe	. Reconstruire et consolider la filière industrielle du textile	Promouvoir les talents et savoirs-faire français	
Naval	. Élaborer une stratégie de croissance compétitive et conduire des actions de renforcement des PME . Renforcer la compétitivité par des approches collaboratives en conception et production		. Développer les PME- ETI sur les marchés internationaux
Nucléaire	. Dynamiser l'offre industrielle des travaux consécutifs aux évaluations complémentaires de sûreté et du grand carenage . Recenser les besoins en matière de démantèlement, d'assainissement, de reprise et conditionnement des déchets	. Mettre en œuvre et suivre le cahier des charges social de la sous-traitance	. Mettre en place une structure export . Concrétiser l'équipe et valoriser l'excellence française à l'export
Numérique	. Développer la RSE comme facteur de différenciation et de performance globale (centre de services clients, réemploi des téléphones mobiles, services à valeur ajoutée). Accélérer le développement du sans contact mobile . Lancer un GT "villes et territoires numériques " avec les collectivités territoriales et les ministères		. Développer l'activité à l'export des entreprises françaises du numérique pour créer de l'emploi en France

4- Relations GE-PME	5-Emplois et compétences	6 - Financement	7- Innovation
. Renforcer la solidarité de la filière à l'export	. Attirer et former les compétences	. Renforcer la structure financière des fournisseurs	. Lancer une 2 ^{ème} vague de plateformes de démonstration issues de la feuille de route CORAC
. Améliorer les relations au sein de la filière et créer de la valeur ajoutée	. Améliorer l'attractivité des métiers et créer des emplois	. Informer sur les dispositifs de financement existants et étudier la mise en place d'un fonds sectoriel public/privé	. Stimuler les investissements et l'innovation des entreprises alimentaires
. Dégager une vision commune à la filière pour anticiper . Améliorer la solidarité de la filière	. Accompagner les entreprises et salariés de la filière pour anticiper l'évolution des métiers et développer les compétences et mobilités professionnelles	. Prolonger le FMEA	. Définir des axes prioritaires de R & D . Mission sur le véhicule 21 . Renforcer les partenariats R & D de co-innovation entre GE et PME
. Faire mieux connaître les entreprises pour améliorer l'attractivité des métiers de la filière			. Soutenir les travaux de R & D technologique . Soutenir l'intégration du numérique dans les biens de consommation
	. Promouvoir et développer les emplois de la filière bois	. Structurer le segment industriel et le tissu entrepreneurial	. Mettre les entreprises du bois sur la voie de la différenciation et de la compétitivité par l'innovation technique, marketing et design
. Améliorer la solidarité de la filière, les relations clients-fournisseurs	. Favoriser le développement de l'apprentissage	Analyser la faisabilité d'un fonds d'investissements pour la filière	. Créer un comité de l'innovation . Créer un CTI dédié à la plasturgie
. Renforcer les solidarités de la filière	. Renforcer la formation des salariés		. Développer l'innovation
. Accroître la solidarité de la filière et améliorer les relations GC-PME	. Mettre en adéquation la formation et les marchés	. Renforcer et faciliter l'accès aux financements	. Encourager l'innovation pour renforcer la compétitivité du secteur de l'eau
. Renforcer la solidarité grands groupes/PME	. Créer 125 000 emplois supplémentaires. Mettre en place une politique de formation qui prépare les salariés aux nouveaux métiers	. Favoriser les financements	. Soutenir l'offre grâce à l'innovation et la qualité
. Engagement de la filière dans la démarche de la médiation interentreprise	. Développer une filière de l'audit énergétique dans l'industrie . Diffuser les bonnes pratiques et compétences liées à la gestion de l'énergie au sein des entreprises	. Renforcer le soutien à l'efficacité énergétique dans l'industrie . Renforcer l'efficacité du soutien public à l'efficacité énergétique	. Favoriser l'innovation et sa diffusion
. Améliorer la transparence des relations donneurs d'ordres/sous-traitants		. Créer un outil financier permettant aux régions de financer les TER . Créer un FMEF de 40 M€ pour soutenir la création d'ETI	. Inventer les modes de déplacement du futur (AMI de 40 M€, innover dans le fret ferroviaire, projets collaboratifs Railenium)
. Améliorer les relations inter-entreprises, notamment grâce à la Médiation inter entreprises	. Renforcer le développement des compétences, véritable levier de compétitivité . Améliorer l'image de la filière et développer son attractivité	- Favoriser les investissements industriels, notamment au bénéfice de la R&D et de la modernisation de l'outil de production - Soutenir l'investissement dans des procédés innovants tels que l'hydrométallurgie	. Stimuler l'innovation
. Renforcer la solidarité de la filière à l'exportation : création de clubs santé	. Développer l'offre de formation. Former aux nouveaux métiers		. Soutenir l'excellence de la recherche . Développer les PPP . Soutenir les filières émergentes . Actionner le levier de la commande publique en faveur des PME innovantes et intégrer les évolutions de l'environnement des industries de santé
Consolider les liens entre donneurs d'ordres et sous-traitants	Renforcer l'attractivité des métiers de la mode et pourvoir aux besoins des entreprises	Soutenir sur le plan financier l'émergence de nouveaux acteurs	
. Développer les solidarités entre GE, ETI et PME	. Maintenir et développer les compétences clés de l'industrie navale, en particulier au sein des PME		. Renforcer l'innovation autour d'axes de recherche prioritaires
. Consolider l'organisation destinée à porter les actions de promotion et développement de la filière en France et à l'international, mettre en place des outils de gouvernance pour le CSFN et des "instances de dialogue" avec la médiation interentreprises	. Améliorer l'adéquation formation/besoins, renforcer attractivité, mettre en œuvre le cahier des charges social de sous-traitance. Mettre en place un vivier commun d'alternants en direction des PME	. Définir les modalités de financement des PME de la filière . Créer un fonds de modernisation des entreprises du nucléaire	. Élargir les programmes R & D aux PME/ETI. Financer des projets R & D
. Améliorer durablement les relations entre entreprises dans la filière . Développer le recours à la médiation et les partenariats verticaux de recherche	. Définir une stratégie de filière concernant l'emploi, les compétences et les métiers . Développer l'alternance et la formation aux métiers du très haut débit		

CNI - Avancement des plans d'actions des contrats de filière - Début 2015										
indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	😊 : action bien engagée	✅ : action réalisée	⊕ : action en difficultés	⊖ : action abandonnée				
CSF	indicateur d'avancé (15 actions)	références contrats de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting		
Aéronautique (15 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015			
1 - Développement	😊	3.3	Développer la filière thermoplastique en France (cycle complet de la matière première au recyclage)							Cartographie de l'ensemble des maillons qui composent la filière thermoplastique en France effectuée et identification des démonstrateurs technologiques qui permettront de combler les faiblesses identifiées. Ces travaux sont conduits au sein d'un groupe dédié de 65 personnes.
2 - Performance	😊	3.1	Aider à l'appropriation par les fournisseurs de la plate-forme numérique Boostaerospace							Poursuite du déploiement auprès de fournisseurs de rangs 2 à 4 - AirSupply : plus de 1 000 couples donneurs d'ordres / fournisseurs connectés - AirCollab : 9000 personnes dans plus de 1000 entreprises - AirDesign : déploiement à partir de juin 2014 Près de 300 personnes ont suivi des conférences et formations depuis le lancement du déploiement.
	😊	3.2	Améliorer la performance industrielle de chacun des maillons et optimiser les interfaces tout en améliorant les conditions de travail							Projet en cours de déploiement depuis janvier 2014. A fin 2014, 34 grappes d'entreprises démarrées dans 7 régions, soit 162 PME-ETI mobilisées (objectif de 400 fin 2016).
3 - International	😊	4.1	Préparer les ETI et PME à l'export et intégrer la démarche export dans une réflexion stratégique							Méthodologie (cartographie exportateurs, diagnostic et accompagnement export) en cours de définition et expérimentation régionale à l'étude.
	😊	4.2	Améliorer les connaissances des marchés et de l'offre des entreprises françaises							Amplifier l'action réseau NAFAN du GIFAS.
	😊	4.3	Adapter les outils de soutien à l'exportation et améliorer leur utilisation							Élaboration en cours avec la COFACE d'un outil de couverture de change euro/dollar adapté aux besoins des PME/ETI de la filière.
	😊	4.4	Renforcer la solidarité de la filière à l'export							Amplifier l'action du GIFAS et d'Ublfrance sur les salons étrangers avec le pavillon France.
4 - GC-PME	✅	3.4	Allonger la durée des commandes fermes entre clients et fournisseurs							Dossier suivi chaque mois au bureau du GIFAS.
5 - RH	😊	2.1	Mettre en place un réseau de référents RH dans les grands sites industriels et organiser un dialogue avec les PME sur les compétences							Liste d'une soixantaine de référents constituée et diffusée aux PME adhérentes du GIFAS en octobre 2013 ; besoin de mieux informer les PME.
	😊	2.2	Développer l'alternance : objectif : 6000 allemands fin 2015							Objectif quantitatif : 5 700 allemands identifiés sur le périmètre GIFAS mi 2014 (4% d'alternants chez les principaux maîtres d'œuvre) Objectif qualitatif (insertion professionnelle des jeunes alternants au sein des PME) : - mise en place de parcours d'alternance partagés PME/GE - accompagnement des alternants non embauchés à l'issue de leur contrat (opération Carnet de Voi alternance chez Airbus).
	😊	2.2	Expérimenter le dispositif de parcours partagé d'apprentissage avec les PME							Mi 2014 : 170 parcours initiés sur un objectif de 300, impliquant 64 fournisseurs. Nécessité de mieux informer les PME sur ce dispositif. Travail en cours pour améliorer la sécurité juridique du dispositif.
	😊	2.3	Favoriser l'accès des salariés des PME aux parcours de formation conçus par les maîtres d'œuvre							Action couverte par les référents RH. Expérience de stage Safran en CND.
	😊	2	Travailler avec la filière auto à la mise en place de passerelles entre les 2 filières							Actions de découverte métiers et d'échanges professionnels au salon du Bourget en partenariat GIFAS / PFA (opération Avion des Métiers, conférence RH). Depuis septembre 2013 : mise à disposition d'outils d'information sur les métiers/recrutement (site aeropromotion.com, espace orientation AIREmploi). Action relayée par les partenaires du GIFAS (Airemploi, AFMAE, UIMM,...) avec une participation à plusieurs forums automobiles.
6 - Financement	😊	3	Renforcer les fonds propres des PME et réaliser des opérations de consolidation grâce aux fonds Aerfund 2 et 3							Aerfund III (300 ME) lancé en janvier 2013. Opérations Aerfund II en 2013 : ARW, Socomec, Duqueine, Auvergne Aéronautique, Agera Industries, Asquim-Sotop Aero.

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	😊	action bien engagée	✅	action réalisée	🚫	action en difficultés	🚩	action abandonnée	commentaires du reporting				
CSF	indicateur d'avancé	2013	références contrat de la filière	S1 2014	S2 2014	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015				
7 - Innovation	😊	2013	1	S1 2014	S2 2014	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015	Projets retenus dans le cadre du PIA 2. Modalités de financement à établir. Projets présentés aux professionnels de la filière lors du séminaire CORAC du 30 janvier 2014.			
Alimentaire (33 actions)	😊	2013		Mettre en valeur le patrimoine alimentaire français en créant un réseau de 4 cités de la gastronomie (Tours, Paris-Rungis, Dijon et Lyon)								Le réseau des premières Cités de la gastronomie a été créé : Tours, Paris-Rungis, Dijon et Lyon. La Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFFCA) a été chargée en 2014 de rédiger des documents de vulgarisation sur le repas gastronomique et doit proposer les éléments de préfiguration du groupement d'intérêt public qui sera chargé d'animer le réseau des cités de la gastronomie. http://www.repasgastronomiquedesfrancais.org/mission-francaise-du-patrimoine-des-cultures-alimentaires/			
				Créer une structure d'animation du réseau et des initiatives et équipements culturels										Les labels EPV et Maître Restaurateur ont été présentés par la DGCCS. Le label EPV date de 2005 et témoigne de l'excellence de savoir-faire rare et artisanal. Une convention de partenariat existe entre la DGCCS et UBIFRANCE pour valoriser ce label à l'export. Depuis 2011, le label EPV est ouvert aux entreprises agroalimentaires, dont la liste des labellisées sera fournie au groupe de travail. Le label Maître restaurateur a été créé en 2006 et fait l'objet de 2500 titres attribués en France. La création d'un club EPV des entreprises IAA est envisagée.	
				Informater la filière sur le label "entreprises du patrimoine vivant" et développer dans la filière cette labellisation											La marque France « Made in France with love » / « France bon appétit » a été déployée sur le SIAL 2014 Paris.
				Elaborer une définition partagée du modèle alimentaire français et définir sa stratégie de promotion											La mise en œuvre de l'étude est envisagée au second semestre 2015.
2 - Performance	😊	2013		Etablir le cahier des charges d'une étude prospective sur l'évolution des comportements des consommateurs pour tous les acteurs de la filière								L'action a été rebaptisée « filière sobre et économe » et s'adresse à tous les maillons de la filière. La réalisation de ce guide pratique intitulé « Filière alimentaire : agir pour la performance énergétique des entreprises » (format électronique) a été coordonnée par Coop de France, avec l'appui de l'ANIA, FNSEA, CGAD et l'Ademe. Le guide est paru lors du SIAL 2014 : http://www.coopdefrance.coopfr/186/chaîne-alimentaire-durable/			
				Projet "usine sobre" : accompagner de façon personnalisée les PME dans leur performance écologique -											Plusieurs actions sont d'ores et déjà en cours dans la filière agroalimentaire, qui a pris une longueur d'avance. > Déploiement de l'outil 3D (Coop de France) depuis 2007 afin d'accompagner la mise en place d'une démarche RSE dans les entreprises : déjà 117 diagnostics réalisés, 87 entreprises membres du collectif 3D, 25 rapports développement durable, 5 entreprises évaluées AFAQ 26000 (https://www.generations3d.com/) > Adaptation de l'ISO 26000 à la filière alimentaire avec le Guide Afnor publié en septembre 2012 (http://www.afnor.org/content/download/51637/547001&file=7f9GU-60MgZaQWnYDoDw&usq=AFQCNHDFJ_Q82bdwQe_rTNexIs7Cn1A&cad=ja) > Lancement à l'automne 2014 d'un outil d'auto-diagnostic RSE gratuit par l'ANIA et l'ACTIA. Certains centres Actia proposeront de mener des actions d'accompagnement en région à partir de ce kit. > Le groupe de travail précise actuellement l'articulation de ses travaux avec la plateforme nationale RSE.
	🚩											Action abandonnée			

Indicateurs d'avancement :	blanc : action non encore engagée					bleu : action bien engagée			rouge : action réalisée			orange : action en difficultés			rouge foncé : action abandonnée		
	indicateur d'avant	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2016	S2 2016	S1 2017	S2 2017	S1 2018	S2 2018	S1 2019	S2 2019	S1 2020	S2 2020
CSF	☺		Simplification réglementaire														
	☑		Diffuser et s'assurer du respect de la charte antifraudes sur les ingrédients carnés élaborée par l'ANIA														
	☺		Améliorer la qualité de l'offre alimentaire par une mobilisation sur les chartes PNNS et PNA														
	☺		Proposer au groupe de haut niveau de la Commission de constituer un réseau d'observatoires sur la qualité nutritionnelle des aliments du type OQALI														
3 - International	☑		Lancer un appel d'offres pour créer une plateforme internet exp@don 2 pour simplifier les démarches des exportateurs en matière d'agrément et de certification sanitaire														
	☺		Développement de plates-formes pour une mise en service au T1 2016														
	☺		Accompagner de façon personnalisée 250 PME et ETI (en 3 ans) pour développer un plan de développement à l'export (références régionaux agroalimentaires et Ubrifrance-bpfrance)														
	☺		Former aux exigences sanitaires et phytosanitaires à l'export														
commentaires du reporting																	
<p>Le propositions de simplification de la filière alimentaire sont principalement discutées dans le cadre du GT Défi Vert. Elles sont actualisées en permanence et régulièrement transmises à la ST Réglementation et simplification du CNI et au Comité pour la Simplification du MAAF.</p> <p>Le document est en accès libre sur le site de l'ANIA. http://www.ania.net/version-2-de-la-charte-anti-fraudes-une-nouvelle-annexe-pour-renforcer-les-recommandations Le contrat de filière prévoit que sa mise en oeuvre soit mesurée par le suivi trimestriel du taux d'utilisation de la charte. La charte est largement diffusée.</p> <p>Plusieurs secteurs alimentaires ont présenté un engagement collectif: > critères nutritionnels: boulangerie-pâtisserie, boissons rafraichissantes, céréales et petit déjeuner, biscuiterie, charcuterie industrielle, conserves et plats cuisinés, compotes de fruits http://alimentation.gouv.fr/accords-collectifs</p> <p>Le 18 novembre 2014, signature d'une « convention pour la rédaction d'un accord collectif (avec Restau Co qui représente 60 % de la restauration collective en France afin de parvenir d'ici fin 2015 à un accord volontaire pour améliorer l'offre alimentaire en restauration collective et renforcer la durabilité de cette activité. L'Etat accompagnera la filière pour la finalisation de cette démarche de progrès.</p> <p>La France s'est portée candidate à la coordination de l'action conjointe relative à l'harmonisation des données sur la composition nutritionnelle des aliments (sur la base de ce qui est réalisé en France par l'OQALI) qui comprend 6 WP. L'action conjointe comprend 5 Work packages techniques dont 1 sur lequel la France est leader : il s'agit du WP "Food and nutritional information and monitoring" pour lequel l'un des livrables attendus est la constitution d'un réseau "dopair" européens avec les pays intéressés. Au niveau national, l'Anses a été chargée de piloter ce WP.</p> <p>Les travaux de conception sur la base du cahier des charges défini par les services et les professionnels, et le développement de l'outil informatique, ont démarré en mars 2014, pour une livraison des premières fonctionnalités (agréments des établissements, notification SPS de l'OMC) début 2015. La notification SPS de l'OMC mi-2015. Les travaux sur le module de certificat électronique / facturation sont en cours de préparation et débiteront au 1er trimestre 2015.</p> <p>Les travaux de conception sur la base du cahier des charges défini par les services et les professionnels, ont démarré le 11 mars 2014, pour une livraison des premières fonctionnalités (agréments des établissements, notification SPS de l'OMC) début 2015. Le module relatif à la délivrance des certificats sanitaires devrait être disponible mi 2015 et les autres fonctionnalités d'ici fin 2015.</p> <p>Plus de 400 entreprises cibles ont été identifiées comme susceptibles de mobiliser les outils du dispositif d'appui.</p> <p>Quatre actions de formation se sont déroulées en 2013 (Lyon, Paris, Toulouse et Remes) et deux sessions en 2014 (Bordeaux et Paris), permettant de satisfaire l'essentiel des demandes formulées avec une centaine de participants à chaque session. Les retours des participants ont été très positifs. La composition des groupes (50% de professionnels et 50 % venant de DDDP et DRAAF) a été l'un des points forts, permettant des échanges sur les pratiques et donc une meilleure compréhension des enjeux des uns et des autres. Il est prévu de conduire d'autres formations en 2015, à destination tant des professionnels que des administrations, mais sur des thématiques plus ciblées. D'autres formations suivront en 2015, pour l'Union douanière (sur des secteurs différents), pour le Brésil (sur les règles d'enregistrement des produits carnés), pour la Chine, sur les exigences en matière SPS.</p>																	

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		😊 action bien engagée		✅ action réalisée		⊗ action en difficulté		🔴 action abandonnée		
CSF	Indicateur d'avant	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting				
	✅		Créer une association franco-chinoise pour l'agroalimentaire afin d'accroître les exportations vers l'Asie du Nord					L'association, dont le nom retenu est le « Conseil Agroalimentaire France Chine » (CAFC), a été lancée le 12 mai 2014 à Shanghai à la veille du Sial, lors d'une soirée sur l'esprit alimentaire français. Le CNIEL assure le pilotage côté français. Le recrutement d'une personne biculturelle basée à Pékin a été fait le 15 avril 2014, dont la mission est d'accompagner la délégation en charge du CAFC. Le CAFC a démarré ses actions d'influence auprès des autorités chinoises, notamment à destination de la CIOA, association semi-officielle et très influente, constituée des anciens de l'AOSIQ (homologue de la DGAL).				
	⊗			Créer un portail dédié aux exportateurs agroalimentaires vers la Chine et renforcer la présence des produits français dans les magasins Carrefour et Auchan en Chine				La mise en oeuvre de cette action n'a pas encore démarré.				
	😊		Mobiliser les CCEF sur la filière AA					Outre l'appui du CCEF, les entreprises bénéficieront d'un accompagnement privilégié par Ubrifrance.				
	😊		Préparer le pavillon France à l'exposition universelle de Milan (2015)					La présentation officielle de ce pavillon français s'est tenue le 15 avril 2014 au Petit Palais (http://alimentation.gouv.fr/l-espace-presse). Pose de la première pierre le 29 septembre 2014. http://agriculture.gouv.fr/Stephane-Le-Fol-pose-le-premier . Le lancement d'un « Prix Pavillon France pour l'innovation » a été annoncé au SIAL le 20 octobre 2014. http://alimentation.gouv.fr/le-prix-pavillon-france-pour-l-innovation . http://france-milan-2015.fr/fr . Le programme d'action et d'animation est en cours de finalisation.				
4 - GC-PME	✅		Définir et mettre en place un suivi d'indices et de cotations pour objectiver les variations de prix des matières premières					Il a été décidé de rattacher le comité de pilotage technique prévu dans l'action à l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires qui rassemble d'ores et déjà les producteurs de données (FranceAgriMer, le SSP et l'INSEE) et les différentes fédérations professionnelles. Le rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges a été publié le 21 avril 2015 : https://observatoire-prixmarges.franceagri.fr/Lists/Listes/Listes%20des%20etudes%20autres/Attachments/138/Rapport_2014_v17_.pdf				
	⊗		Créer la médiation interentreprises une instance de médiation AA ; finaliser avec médiation interentreprises la charte des bonnes pratiques des relations clients-fournisseurs	Faire signer la charte						Le travail du GT s'est d'abord centré sur l'action : label « relations fournisseurs responsables » (n°34). Le référentiel de labellisation préparé dans ce cadre a fait l'objet d'un accord et d'une signature des parties prenantes le 6 novembre 2014. Il constitue un guide de bonnes pratiques en matière de relations commerciales dans la filière alimentaire.		
	😊		Adapter le label "relations fournisseur responsables" à la filière et préciser les méthodes d'évaluation	Promouvoir le label et recueillir des candidatures à la labellisation						La promotion du label est en cours, plusieurs entreprises se sont déjà portées candidates.		
5 - RH	😊		Préparer le dispositif de recrutement de 150 000 jeunes en alternance sur 2014-2017	Démarrer les recrutements						Sur la base du Contrat de la filière alimentaire et de l'Accord relatif au Contrat de Génération dans diverses branches de la filière alimentaire, les partenaires sociaux ont engagé les travaux en lien avec OPCALIM. > Lancement du portail Alimétiers le 14 novembre 2013. > Signature d'un accord de réciprocité entre Pôle Emploi et OPCALIM afin de réduire les délais de mise en place de la FOE individuelle. > Déploiement de l'action prioritaire « TSF » (Transmission des savoirs et savoir-faire) au niveau national (3 juillet 2014) et régional (21 mai 2015 en Bretagne). Le bilan de ces actions est en cours et pourrait donner lieu à un enrichissement des objectifs.		

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		😊 : action bien engagée		✅ : action réalisée		⊗ : action en difficultés		🚫 : action abandonnée	
CSF	Indicateur d'avant	références complètes de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting			
	😊		Faire bénéficier 5 000 salariés supplémentaires d'une formation sur l'acquisition des savoirs fondamentaux, d'ici 2017					L'élargissement du dispositif de la maîtrise des savoirs fondamentaux, initialement mis en oeuvre auprès des industries alimentaires a été mis en oeuvre. Dès 2013, il a été élargi à 4 certificats de qualification professionnelle de la coopération agricole. En 2014, cet élargissement sera proposé aux CQP de l'alimentation de détail. La réflexion sur la finalisation d'un socle « cœur de filière » est en cours. Début 2014, plusieurs expérimentations ont été lancées dans les entreprises pour tester une plateforme d'évaluation des acquis du socle de compétence, première étape principale pour outiller la reconnaissance paritaire par une certification filière. La reconnaissance du socle de compétences par une certification paritaire gérée par la commission nationale des certifications paritaires sera finalisée dès la parution du décret précisant le cahier des charges de l'inventaire des certifications. > Volonté d'inscrire le socle de compétences à l'inventaire pour le faire reconnaître par la CNCP comme certification paritaire. > Etablissement d'un bilan chiffré des actions menées (mars 2015).			
	✅				Créer une plateforme commune aux 4 observatoires prospectifs des métiers et des qualifications de la filière, coordonner les commissions paritaires nationales pour l'emploi et la formation professionnelle			La plateforme existe depuis le 1er janvier 2014 et conduit 3 études communes, avec notamment la mise en place d'une base statistique. Des négociations en format multibranches sont en cours sur la formation professionnelle (lien branches-régions/bassins d'emploi). La réflexion est en cours sur les éventuelles missions transverses qui pourraient être confiées à un comité transverse.			
	✅				Cartographier les titres, diplômes et CQP pour harmoniser les formations certifiantes et créer des passerelles CQP/diplômes			Les CQP les plus utilisés sont déposés pour inscription au répertoire national des certificats professionnels. > Signature de l'accord du 30 octobre 2014 sur la formation professionnelle qui crée juridiquement l'organisme certificateur. Toutes les branches ont signé cet accord et acceptent le principe de l'harmonisation des CQP. > Réalisation de la cartographie des certifications (CQP, titres, diplômes) qui permet déjà le dépôt des 10 CQP les plus utilisés. > Démarrage du chantier d'harmonisation et de modularisation des CQP. > Expérimentation de l'accès du dispositif aux contrats précaires.			
	✅		Améliorer l'attractivité et l'image de la filière (site alimentaires et campagne médias, réflexion sur la qualité de vie au travail)					http://www.alimeters.com/ . Des discussions sont en cours entre les professionnels pour assurer la sécurisation juridique et fonctionnelle de ce portail avec la création d'une structure chargée de gérer ce portail.			
6 - Financement	😊		Etudier la mise en place d'un fonds d'investissement sectoriel public/privé					Action suivie au niveau des cabinets. Il s'agit désormais d'obtenir un accord des investisseurs privés sur la doctrine d'intervention du fonds, le choix de la société de gestion et la constitution du fonds.			
	⊗		Informé sur les dispositifs de financement de la filière existants et actualiser les guides		Actualiser le guide ANIA			Les participants sont convenus que faire des guides, des réunions d'information est certes important mais toujours efficace. La vraie question est de toucher toutes les entreprises, grâce à l'effet réseau de prescripteurs (Aria, référents IAA, CCI, experts comptables, services déconcentrés, Bpifrance, Régions ...) qu'il convient de professionnaliser. Le groupe a convenu de ne pas entreprendre d'action particulière et de s'appuyer sur l'existant : > valorisation des référents agroalimentaires régionaux et des antennes régionales de bpifrance. > diffusion par les fédérations professionnelles du guide des experts comptables et du site www.aides-entreprises.fr . Pour la mise en oeuvre de cette action, il conviendrait de faire davantage le lien avec d'autres CSF et le CNI et de travailler avec les Régions et l'ARF pour une bonne articulation avec les stratégies régionales d'innovation / IS.			
7 - Innovation	😊		Mettre en place une plateforme sur l'innovation dans la filière pour identifier les axes prioritaires et développer des projets collaboratifs ; définir la notion d'innovation dans l'alimentaire et réaliser un guide		Elaborer un programme de recherche technologique national à 3 ans + à 10 ans			Les acteurs de la plateforme « Food for life » sont mobilisés par le plan industriel agroalimentaire « Produits innovants pour une alimentation saine, sûre et durable ». Une feuille de route des missions de la plateforme a été validée en avni, sur la base des contributions des membres.			

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée					🟢 : action bien engagée		🟡 : action réalisée		🔴 : action en difficultés		🔴 : action abandonnée		commentaires du reporting	
CSF	Indicateur d'avancement	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting
	😊		Accompagner de façon personnalisée les PME dans leur modernisation - phase 1 en 2013 : montage du projet										L'action a été réorientée pour faire le lien avec les politiques en cours, et notamment : > les plans industriels, notamment le plan industriel agroalimentaire, adopté le 4 juin 2014, autour de cinq thématiques « abattoir du futur, froid du futur, emballages du futur, contrôle en ligne et alimentation fonctionnelle / sur mesure ». Le groupe de travail se réunira en juin 2015 pour faire le bilan des actions menées par les référents sur le suivi des projets.			
	😊		Recenser les trophées existants dans la filière et mettre en place des trophées de l'innovation										De telles initiatives existent déjà dans la plupart des régions et au niveau national, avec des approches diverses (création d'entreprise, concours étudiant, thème ou filière spécifiques, salon, etc.) Un recensement des trophées / concours / prix existants a été mené du 24 juin au 15 juillet 2014. Le groupe de travail réfléchit actuellement à la valorisation de ces trophées.			
Automobile (13 actions)	😊		2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015									Enquête annuelle de performance/habilitation et animation de 56 consultants lean. Mise en place de grappes / programme d'excellence industrielle lancée avec des financements pour aider les entreprises yonnaises.
3 - International	🔴		Accompagner le développement des sous-traitants : programmes d'amélioration de la qualité et de la compétitivité, diversification des clients hors automobile en relation avec GIFAS et FIF										Les résultats de la Convention n'ont pas été à la hauteur des attentes même si nous avons accompagné 5 entreprises.			
	😊		Mettre en place 5 Clubs de France automobiles et une convention avec Ubrifrance (accompagnement personnalisé de 5 à 10 PME), (représentation groupée de PME et de PC dans les grands salons auto).										Poursuite du programme d'actions piloté par la FIEV en y associant les 4 ARIAs qui ont décidé de prioriser le sujet. Une action 2014 spécifique avec BMW qui se poursuivra en 2015.			
	😊		Appui aux implantations des fournisseurs à l'international et au développement export										Mise à disposition des prévisions volumes et lancement de nouveaux véhicules. En 2014, mise à disposition d'un outil de veille technologique ouvert à toutes les entreprises adhérentes des ARIAs et Fédérations.			
4 - GE-PME	😊		Donner de la visibilité sur l'activité à CT et MT, partager les orientations stratégiques et technologiques avec les fournisseurs										Simplification du dispositif spécifique de médiation avec engagement moral de l'ensemble de la filière à privilégier la médiation en cas de litige. Points semestriels avec la Médiation inter-entreprises. Mise en place d'une nouvelle enquête annuelle sur la relation client-fournisseur.			
	😊		Etablir le bilan du code de performance et de bonnes pratiques, en lien avec le médiateur interentreprises et des délais de paiement										Sur la base de l'étude financée par Bipe-UJMM, le plan d'actions Compétences et Emploi se poursuit en coordination avec les pôles de compétitivité et ARIAs. Cela a permis, par exemple, le lancement d'un master "Embedded Lighting", la révision du programme de BTS mécanique, le soutien au master sur la thématique de l'ingénierie et l'innovation pour les véhicules électriques et l'écomobilité, à l'EIGSI.			
5 - RH	🟡		Identifier les évolutions des compétences (observatoire des compétences) et des besoins										Signature industriels/ organisations syndicales/ Etat d'une charte déployant des outils d'appui de GPEC avec financement Etat et OFPA. Le déploiement s'est poursuivi en 2014. D'autre part, la PFA a prospecté pour étudier comment il serait possible de faire des pilotes en "GPEC locale". Enfin, le site "Planète Automobile" a été finalisé.			
	😊		Appuyer les PME dans la mise en place de politiques RH adaptées aux évolutions, accompagner le développement des compétences et les mobilités professionnelles des salariés										Le FMEA est en train de se reconfigurer en tant que FAA pour accompagner le développement des rangs 1 et 2 de la filière.			
6 - Financement	🟡		Prolongation du FMEA										Le programme 2L/100 se poursuit, celui de l'Ecosystème du Véhicule Autonome a été lancé, VALdriv-PLM entre dans une phase cruciale avec point d'étape à l'été 2015. De plus, fin 2014, la PFA a collaboré avec le CGI pour qu'un AAP spécifique aux PME soit lancé dès janvier 2015.			
	😊		Définir les axes R & D prioritaires										Plan industriel NFI : véhicule consommant moins de 2l/100.			
	😊		Mission sur le véhicule 2 l aux 100 km										Ce sujet a été porté par un renforcement des collaborations entre les pôles et la PFA. Il reste encore des actions à mettre en place mais les principales ont été définies fin 2014.			
7 - Innovation	😊		Mission sur le véhicule 2 l aux 100 km													
	😊		Définir des règles de bonnes pratiques pour renforcer les partenariats de R & D PME et GE													

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		😊 action bien engagée		✅ action réalisée		⊕ action en difficultés		❌ action abandonnée		commentaires du reporting	
CSF	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015		
CSF	✅		Identifier des technologies de production et des méthodes d'organisation d'avenir par sous-filière : "les processus du futur"									Fin 2014, le CSF a validé un nouveau Contrat de Filière avec 4 actions prioritaires sur ce sujet : VALdhy, Lean, Soutien aux investissements industriels, Implication dans le plan NFI "Usine du Futur"	
Biens de consommation (19 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015					Un représantant du CSF participera au GT transformation numérique de l'industrie du CNI.	
1 - Développement	⊕		Améliorer et standardiser la traçabilité des processus de production									Deux propositions transmises à la ST simplification + projet de décret supprimant la rubrique 2320 (atelier de moulage de soie) dans la nomenclature ICPE, adopté définitivement par le Conseil supérieur de prévention de risques technologiques le 21/10/14.	
	😊		Identifier les besoins de simplification des normes non justifiées									Projet RSE européen textile-habillement au printemps 2015 à valoriser auprès des professions françaises. Invitation du Président du point de contact national OCDE français à Bruxelles le 3/12/14 (Euratex).	
	😊		Engager des démarches volontaires de RSE et constituer à terme des organismes de régulation professionnelle concertée									Appel à projets réalisé. Financement DGE 1,1 millions d'euros, 10 projets conventionnés, actuellement à mi parcours de leur réalisation.	
	✅		Soutenir un renouvellement de l'offre ; lancer un appel à projets sur les savoir-faire emblématiques du Fabriqué en France									Étude remise début 2014, sous forme d'un rapport aux pouvoirs publics et de deux guides (producteurs et consommateurs). Présentation au bureau du CSF le 19/12/2014 et lors de la réunion plénière qui a suivi. Ces guides sont en ligne sur le site de la DGE et seront diffusés via les DIRECCTE et lors des événements auxquels la DGE participera en 2015. Leur version PDF est diffusée par les réseaux des membres et partenaires du CSF.	
	✅		Créer des indications géographiques pour les produits non alimentaires									IG industrielles et artisanales créées par la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation (article 73). Décrets d'applications publiés en février 2015.	
	❌		Améliorer l'information du consommateur à travers une "carte identité produit"									Le contenu et les modalités de diffusion de la "carte d'identité produit" ne font pas consensus entre les professionnels eux-mêmes et entre professionnels et associations de consommateurs. Projet non pertinent à ce stade.	
2 - Performance	⊕		Mettre en réseau les différents observatoires de la consommation, mutualiser les données									Recensement des observatoires à lancer. Pour progresser il convient d'identifier le pilote de cette action, qui pourra jouer un rôle transversal d'échange et de coordination entre les différents observatoires des branches (meuble, cuir, mode, bijoux, arts de la table, etc.). Les professionnels semblent compter sur l'Etat pour piloter cette mise en réseau.	
	✅		Mettre en lumière le rapprochement entre observatoires et instituts, mutualiser les données									Manifestation du CLIMO le 20/03/2014.	
	😊		Evaluer le caractère transposable des outils de décodage des tendances. IDL espace textile et, si confirmé, le déployer aux autres branches de la filière									Le projet IDIL développé dans le cadre d'un AAP Innovation Création Design Marketing est actuellement achevé et a permis de décoder les grandes tendances de consommation sur différents secteurs : plasturgie, dermo-cosmétologie, cuir, textile-habillement.	
	✅		Renforcer l'accompagnement individuel de PME au design									Conventions passées avec trois structures : Cité du design, lieu du design, APCI afin de conduire des actions de sensibilisation et d'introduction au design des PME. Mettre en place un suivi de l'accompagnement des PME	
	✅		Intégrer les dépenses design amont dans l'assiette CI									Le crédit d'impôt innovation est ouvert depuis décembre 2013 aux dépenses de design. Depuis cette date 45 entreprises de design ou designers ont été agréées. La liste des entreprises agréées est en ligne sur le site du ministère ainsi que les textes réglementaires et demandes d'agrément.	

Indicateurs d'avancement :		Blanc : action non encore engagée		😊 action bien engagée		✅ action réalisée		⊗ action en difficultés		⊠ action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancé	références contract de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting			
	✅			Soutenir le recrutement de designers dans les pôles de compétitivité, afin d'apporter des prestations aux entreprises							
5 - RH	⊗			Faciliter les échanges de cadres entre PME et GC et la mutualisation des ressources marketing entre PME							
	😊			Renforcer le programme des visites de la Semaine de l'industrie pour améliorer l'attractivité							
	😊			Amplifier la cartographie des expériences et des terrains de tourisme industriel							
	⊗			Former à la double compétence, technique et commerciale, de "conseiller-service" - expérience pilote avec le secteur de la céramique							
7 - Innovation	😊			Soutenir les travaux de recherche et développement technologique							
	😊			Soutenir l'intégration du numérique dans les biens de consommation							
Bois (31 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015				
1 - Développement				<p>Mettre en place les outils de pilotage de la filière</p> <p>Mettre en place une commission d'analyse stratégique économique</p> <p>Organiser la concertation et le déploiement des actions en régions</p> <p>Articuler harmonieusement les différents usages du bois</p> <p>Lancer un "plan déchets de bois" en France</p> <p>Asseoir la reconnaissance des qualités écologiques et énergétiques du matériau bois dans la construction</p> <p>Développer les outils de mise en œuvre de la réglementation et des normes</p>							
	1.1										
	1.2										
	1.3										
	7a1										
	7a2										
	7b1										
	7b2										
				<p>13 pôles ou clusters bénéficient du soutien de l'Etat pour organiser une sensibilisation aux design pour leurs entreprises adhérentes (Xyridator, Eurobiomed, Viameca, Images et réseau, SZEZ, Pôle européen de la Céramique, Solaire, PAMA, Numélink, Uptex, Maud, Ploom, I-Trans).</p> <p>13 secteurs d'activité seront « formés au design ». Au total 10 régions sont concernées.</p> <p>L'organisation de l'action repose essentiellement sur 2 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> des ateliers (qu'est-ce que le design, la propriété intellectuelle, des témoignages d'entreprises ayant réussies grâce au design, etc.) des accompagnements d'entreprises volontaires vers un projet design. <p>Tous les dossiers ont été engagés sur 2014, tous (moins 1) ont reçu le premier versement (50%).</p> <p>Coût de l'opération pour l'Etat : 565 500 euros pour un montant de dépenses de 1 292 958 euros.</p> <p>Action en cours dans tous les pôles de compétitivité. Tous les designers sont choisis, sauf sur un pôle.</p> <p>Une première évaluation aura lieu en mars 2015.</p>							
				Action au point mort. Proposée à l'origine par L'Oréal qui n'a pas donné suite, cette action ne peut se déployer qu'avec la participation des grands groupes.							
				Progression de l'implication des entreprises de la filière biens de consommation dans la semaine de l'industrie.							
				Expérience positive en Alsace de visites d'entreprises textiles (Juillet 2014) et deux projets d'animation touristique en 2015 autour de la valorisation de savoir-faire : Nîmes (tissu denim) et Tarare (mousseline).							
				Le secteur de la céramique - pilote initial de l'action - s'est retiré du projet en 2014. Recherche d'un nouveau pilote.							
				Action récurrente des pôles de compétitivité sur les guichets de soutien à la R & D.							
				Appels à projets PIA logiciels et systèmes embarqués, objets connectés (FSN) clos le 15/01/2014 + Plan textiles techniques et intelligents adopté le 4/06/14. Lancement d'un AAP thématique 1er trimestre 2015 (financement PIAVE) : exploiter les opportunités offertes par les révolutions numériques et nano-technologiques.							

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		😊 action bien engagée		✅ action réalisée		⊗ action en difficultés		🚫 action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancement	références contractuelles de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015
Chimie et Matériaux (20 + 32 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015
			Actions terminées ou bien engagées								
1 - Développement	✅	5	Etude potentiel de recyclage des matières plastiques								
	✅	6	Prévoir avec le CGI et l'Ademe des dispositions AMI ou AAP pour accompagner les projets de modernisation des outils industriels								
	✅	7	Favoriser le développement de plates-formes industrielles. Etude de benchmark des plateformes industrielles françaises								
	✅	7	Publier un guide ministériel pour établir des modalités de mise en œuvre de la réglementation relative aux PPRT qui soient adaptés aux plateformes industrielles								
2 - Performance	✅	1	Améliorer la performance énergétique en formant au management de l'énergie au niveau des sites industriels								
	✅	1	Création d'un statut d'entreprise « gazo-intensive ».								
	✅	2	Aider au maintien des installations de cogénération industrielle en identifiant des moyens de financement								
4- GE-PME	✅		Déployer la charte des bonnes pratiques dans la chimie et la plâsturgie								
	✅		Etude prospective pétrochimie sur la filière polymères - emballage avec Ernst & Young								
5 - RH	✅	8	Aménager le code du travail pour permettre l'accès des apprentis mineurs sur les sites industriels SEVESO								
	😊		Développement de l'apprentissage - proposer des solutions d'hébergement aux alternants à proximité des centres de formation aux métiers du périmètre du CSF Chimie & Matériaux								
			Décret publié.								
			Etude finalisée par l'UIC, l'UIC-RA et la Plâsturgie pour offrir un accueil à environ 100 apprentis au travers d'une maison de l'apprenti. Montage financier en cours.								
			commentaires du reporting								
			Restitution publique de l'étude le 23 mars 2015 à Bercy.								
			Une liste d'investissements innovants proposés par les industriels de la filière a été établie, répondant aux objectifs de modernisation et de durabilité, pour un montant de 1,4 Md€. Le lancement du plan industriel « chimie verte et biocarburants », dont l'objectif recouvre en partie cette action, nécessite une répartition des projets entre le plan et d'autres mesures de soutien. Il conviendra par ailleurs d'intégrer dans cette réflexion les possibilités offertes au niveau européen par les PPP (Public-Private Partnership) SPIRE et BIC (ex BRIDGE).								
			Étude lancée - financée par DGCIS et UIC. L'étude, menée par le cabinet Advancy, a eu lieu d'octobre 2013 à mars 2014. Elle concerne une dizaine de plateformes françaises et cinq plateformes européennes (analyse forces / faiblesses, recommandations).								
			Guide réalisé.								
			Le GT a terminé et diffusé la rédaction d'un guide sur l'efficacité énergétique et s'appuie sur l'ADEME qui a développé des outils de formation sur l'efficacité énergétique. Un outil de sensibilisation sera proposé et une opération collective éventuellement montée avec diagnostic ou pré-diagnostic pour un ensemble d'entreprises (objectif 300 entreprises formées entre 2013 et 2016).								
			L'article L.314-1-1 du code de l'énergie, créé par la loi du 16 juillet 2013 et le décret d'application du 30 octobre 2013 instaurent, sur le modèle du statut du consommateur électro-intensif, un statut de gazo-intensif qui rend possible, à l'avenir, diverses mesures d'accompagnement tarifaire, ou fiscal le cas échéant, en faveur des sites éligibles, notamment des taux d'acheminement préférentiels et l'accès prioritaire aux capacités de transport.								
			L'article L.314-1-1 du code de l'énergie, créé par la loi du 16 juillet 2013 et l'arrêté d'application du 19 décembre 2013 instaurent, pour une durée de trois ans, une rémunération de la capacité disponible pendant la période hivernale des installations industrielles supérieures à 12 MW.								
			Les bonnes pratiques commerciales : Mise en place d'un comité de suivi de la charte de bonnes pratiques Plâsturgie/chimie, charte qui sera alignée sur la charte de la médiation inter entreprises.								
			Les conclusions définitives de l'étude ont été rendues courant décembre 2013. Elles confirment le bien-fondé de l'ensemble des actions lancées dans le cadre du CSF et la prégnance sur la compétitivité de l'approvisionnement en matières premières et en énergie à prix compétitifs.								

CSF	indicateur d'avancement	blanc : action non encore engagée				indicateurs d'avancement				commentaires du reporting
		2013	2014	2015	2016	action bien engagée	action en difficultés	action abandonnée	S2 2015	
	8									Dés à présent la région Rhône-Alpes est candidate à la réalisation de la maison pilote Démarrage des travaux de construction : début 2016. Livraison : mi 2017.
6 - Financement	4									Pas de visibilité d'une participation financière des industriels à un fonds commun.
7 - Innovation	9									Les premiers axes de travail retenus portent sur : - les bâtiments durables ; - les transports du futur ; - le stockage de l'énergie ; - la substitution pour répondre à l'obsolescence, la disparition ou la raréfaction de substances et de matériaux.
	10									Le projet a été présenté début 2014 à un panel de 200 chefs d'entreprises.
ACTUALISATION DU CONTRAT DE FILIERE : 27 JUIN 2014										
1 - Développement	1.5									> 2ème édition publiée en français début octobre, diffusion dans 3 manifestations (colloque SIM, Bordeaux, Colloque Filières du recyclage de l'ADEME, Séminaire Eco-systèmes à Pollutec) ; diffusion par les entités signataires. > 2ème édition en version anglaise : diffusion à partir de début décembre 2014.
	1.5									Etude restituée le 23 mars 2015 à Bercy.
	1.5									> Envoi début octobre d'un projet à l'ADEME. > Tour de « piste » des entités intéressées (8 rencontres réalisées ou prévues d'ici décembre 2014)
	1.5									> Cahier des charges à réviser, suite à la première étude. > Tour de table à finaliser. > Lancement du processus de consultation au 1er trimestre 2015
	1.6									Coordination à créer avec le COSEL.
	1.6									Les CSR sont intégrés dans la valorisation énergétique parmi les objectifs de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets dans le PLTECV (art 19)
	2.1									Déjà structurée: GIE Osiris, SOBEGI En cours de structuration: Carling, PICTTO (Fos), Pomacle Bazancourt Réflexion lancée: Berre, Rhône Alpes (LYON agglo)...
	2.1									GT organisé avec les industriels, UIC et DGE pour fixer des priorités.
	2.1									Préparation d'un cahier des charges pour une brochure plateformes France avec AFIL L'UIC lancera un appel à candidature aux plateformes désireuses d'intégrer la brochure.
	2.2									Action continue point à faire mi 2015

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		😊 action bien engagée		✅ action réalisée		⚠️ action en difficultés		🛑 action abandonnée	
CSF	indicateur d'avant	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting			
		2.3				Développer une véritable politique industrielle de développement des plateformes de la chimie et des matériaux installées à proximité des installations portuaires					
2 - Performance	😊	1.1				Publication de guides de bonnes pratiques sur l'efficacité énergétique		Guide terminé et diffusé			
	✅	1.1				Opération collective de diagnostic énergétique		Action lancée en 2015 suite à la diffusion du guide			
	😊	1.1				Déploiement de formation à l'efficacité énergétique		Action en cours			
	😊	1.2				Mener une étude de benchmark sur l'utilisation des cogénération en France et en Europe, particulièrement en Allemagne		Réunion de finalisation du cahier des charges en mars 2015			
	😊	1.2				Mettre en place un groupe de travail sur l'optimisation de la production par cogénération industrielle		Action suivant les résultats de l'étude			
	😊	1.3				Expérimenter l'ouverture des réserves primaires et secondaires aux effacements de consommation		Expérimentation en cours. RTE envisage de modifier son offre en fonction du retour d'expérience.			
	✅	1.3				Utiliser les travaux d'expérimentation menés par RTE pour mieux prendre en compte les spécificités des acteurs industriels dans la certification de l'effacement (règles expérimentales NEBEF (Notification de Bloc d'Effacement))		Action clôturée			
	✅	1.3				Créer une instance de dialogue pour améliorer le positionnement des offres d'effacements industriels sur les marchés de l'électricité		l'instance de dialogue est en place avec RTE , une première réunion a eu lieu.			
	😊	1.3				Modulation du coût de transport de l'électricité : mise en place d'un groupe de travail		La Loi de Transition Energétique comporte des amendements qui pourraient répondre au problèmeet permettre de clôturer l'action			
	😊	1.4				Proposer des mesures visant à réduire, voire annuler, le différentiel entre les marchés du gaz au sud et au nord		Une reunion a été organisée avec la CRE sur le sujet. DGE et DGECC doivent statuer sur les options possibles au 1er semestre 2015.			
	😊	1.4				Mesures d'accompagnement tarifaire d'acheminement : mettre en place un groupe de travail		Certaines dispositions de la LTE devraient répondre en partie au problème posé.			
	😊	1.4				Identifier tous les leviers, hors marché du gaz, pour favoriser la compétitivité des gazo-intensifs		La Loi de Transition Energétique comporte des amendements qui pourraient répondre au problèmeet permettre de clôturer l'action			
3 - International	🛑	3.3				Création d'une plateforme de portage export dans le cadre du CSF Chimie et matériaux		Action clôturée			
	🛑	3.3				Programmation de rencontres fournisseurs destinées à de grands groupes français		Action clôturée			
4- GE-PME	✅	3.4				Lancement du comité de suivi des bonnes pratiques entre fournisseurs, plasturgistes et aval de la filière		Action clôturée			
	✅	3.4				Mise en place d'une relation « institutionnalisées » fournisseurs-plasturgistes		Action clôturée			

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		🟢 : action bien engagée		🟡 : action réalisée		🔴 : action en difficultés		🔴 : action abandonnée		commentaires du reporting	
CSF	indicateur d'avancement	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015		
5 - RH	🟢	2.4			Anticiper au niveau des régions les besoins futurs en compétences des entreprises pour orienter l'offre de formation.							Le projet a été défini en collaboration avec ALLIADE HABITAT. Il consisterait en la construction d'un foyer de 104 logements à Villeurbanne. Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux de construction au début de 2016	
	🟢	2.4			Formation : mise en cohérence des outils et des actions de formation							Les travaux importants qui ont mobilisé beaucoup d'énergie pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle vont pouvoir servir grandement notre projet. L'Observatoire Prospective des Industries Chimiques (OPIC) est en train d'établir un tableau de bord par région concernant l'emploi et la formation. Les indicateurs et les sources d'information disponibles sont en cours d'élaboration de manière paritaire. Cette réflexion pourrait être étendue au périmètre du CSF par association des autres observatoires à la démarche.	
7 - Innovation	🟢	3.1			Dresser un état des lieux des filières d'innovation							Restitution de l'étude le 6 février.	
	🟢	3.1			Organiser et lancer des projets de filières							Projets de filières : Batteries et stockage de l'énergie (séminaire organisé début 2015) Bâtiment durable (4 GT ont été constitués) Transport du futur : projet FORCE (une première réunion a eu lieu début décembre 2014).	
	🟢	3.2			Mettre en place le CTI dans le domaine de la plasturgie							En voie de finalisation.	
Eco-industries													
Déchets (11 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015						
1 - Développement	🟢				Adhérer et promouvoir le pacte pour le recyclage et la valorisation des déchets dans une démarche d'économie circulaire								
	🔴				Faire vivre le pacte et les engagements notamment par une participation au comité de suivi du pacte								
2 - Performance	🔴				Mettre en place une chaîne de confiance entre les acteurs de la filière, matérialisable par une charte, afin de priver l'alimentation des filières illégales au niveau des entrées et des sorties de ces sites illégaux								
	🟢				Faciliter l'identification par les services de l'État de comportements potentiellement délictueux grâce à une méthodologie adaptée et uniformisée								
					Communiquer sur les bonnes pratiques des acteurs vertueux								
	🔴				Soutenir l'État pour identifier les cas de transfert transfrontalier anticoncurrentiel, notamment de sols pollués								
					Projet de création d'un groupe de travail dédié aux « sols pollués » (consultation de l'UPDS par JC Andreini et T. Meunier le 26 juin 2014). En attente des propositions de la profession.								

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée					action bien engagée					action réalisée					action en difficultés					action abandonnée					commentaires du reporting
CSF	Indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015				
3 - International	⊖			Identifier un réseau d'installations de référence pour promouvoir l'image et l'excellence des équipementiers et des industriels de la filière																							
4 - GE-PME	⊖		Engagement des industriels à s'ouvrir à de nouvelles offres émanant de PME innovantes					Mettre en place un plan d'actions collectif sur les relations GC-PME, en relation avec le Pacte PME																			
5 - RH	⊕			Identifier et mettre en place des formations adaptées aux besoins du métier				Mettre en œuvre l'action de développement de l'emploi et des compétences sur les métiers du recyclage pour accompagner l'évolution des compétences des employeurs et des salariés.																	Présentation des travaux du GT transversal Formation par M. Georges LOUIS, Président du GT transverse "formation, emplois et compétences" au dernier COSEI VID.		
7 - Innovation	⊕																								Les appels à projets lancés par les deux fédérations professionnelles FEDEREC et FNADE dans le cadre du Plan Industriel Recyclage et Matériaux Verts ont permis d'identifier un grand nombre de projets : 111 projets, représentant 785 M€ d'investissements, et 1650 emplois directs. Le Comité de pilotage du Plan était cependant conscient qu'un tel nombre de projets rend leur analyse difficile par les services de l'Etat, et par le Commissariat Général à l'Investissement. Le plan industriel a dans ce cadre hiérarchisé les projets, en fonction de trois critères relatifs au degré d'innovation des projets, au nombre d'emplois créés, et au respect d'un nécessaire maillage géographique des sites. Cette hiérarchisation aboutit à identifier 23 projets comme prioritaires sur les 111 projets identifiés. Ces 23 projets sont retenus dans la feuille de route du Plan validée début juillet 2014 par le COSEI VID et le COSEI plénier.		
COSEI - Eau (12 actions)			2013																								
1 - Développement	⊕			Soutenir le développement de démonstrateurs de grande ampleur dédiés aux marchés porteurs en ouvrant le PIA au secteur de l'eau - l'action sera portée par le plan smart water																					Cette action est couverte par le plan industriel "Qualité de l'eau et gestion de la rareté". Le lancement d'un AMI est programmé pour le deuxième trimestre 2015.		
3 - International	⊖			Evaluer avec Ubrifrance et les autres acteurs les retombées économiques des actions engagées et élaborer des propositions d'amélioration si besoin, proposer des évolutions réglementaires et organisationnelles																					aucun lien n'a été établi avec Ubrifrance en revanche le GT a été sollicité par l'AFD pour la relecture de son programme d'actions.		
4 - GE-PME	⊖			Identifier les acteurs publics et privés de la filière afin d'améliorer la compréhension de son organisation et de son poids économique - réaliser une cartographie de la filière aux niveaux français et européen																					l'intérêt de ces travaux n'est pas partagé par l'ensemble des acteurs. Un grand effort est réalisé au sein de la filière ANC (assainissement non collectif) ; important d'accompagner cette filière. Un très gros travail de structuration de filière a été fait par la DEB (direction de l'eau et de la biodiversité) au sujet de l'ingénierie de la biodiversité.		
	⊖			Susciter des partenariats grands complexes et TPE PME ETI																					Peu de retour sur le sujet au GT eau.		
	⊕			Encourager les PME à être partenaires de projets européens																					Réalisation d'une fiche informative récapitulant pour la période considérée les AAP européens lancés dans le cadre d'H2020.		

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancé	références contract de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting			
5 - RH											les travaux engagés par le GT eau autour du sujet réglementaire et des marchés publics ont permis une synergie forte entre filières.
5 - RH											Ce sujet a été peu traité au sein du GT eau.
6- Financement											Ce sujet est abordé dans le cadre du plan industriel.
											le transfert vers la BPI de la gestion de l'AAP eco industrie a stoppé la dynamique de cet AAP.
7 - Innovation											Le GT Eau travaille actuellement sur 4 sujets : l'attestation de conformité sanitaire, la réutilisation des eaux usées traitées, les eaux de piscine, l'assainissement non collectif (ANC).
											la rédaction d'un cahier de charges à destination des MO sera écrit pour aider les collectivités à choisir de solutions innovantes développées dans le cadre de l'AMI.
Énergies renouvelables (14 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015				Reflexion en cours dans le cadre de l'évolution des mécanismes de soutien aux ENR électriques et évolution des cahiers des charges des Appels d'offres PV // Evolutions LPTE en cours.
1 - Développement											AMI Femmes hydroliennes et AMI multiENR. Poursuite de l'accompagnement avec le PIA2.
2 - Performance											Évolutions apportées par la LPTE. Important travail de l'Etat sur la simplification des procédures (méthanisation, hydroélectricité, éolien terrestre et maritime) et sécurisation juridique. Evolution des mécanismes de soutien aux ENR électriques en cours.
3 - International											Ce sujet est pris en charge par le plan industriel Energies renouvelables, et une action spécifique a été lancée. Mobilisation des acteurs du financement en cours.
											Démarche bien engagée pour l'éolien (windustry) et les énergies marines, des actions en cours pour la méthanisation (action du Plan Industriel).
4 - GE-PME											Travail en cours avec BPI, AFD, DG Trésor (actions du Plan Industriel).
											Action reprise par le GT transverse
											Action déclinée dans le cadre du plan industriel Energies renouvelables.
5 - RH											Actions de structuration de filière. Convergence sur les indicateurs de suivi de l'emploi. Etude Marchés et emplois de l'ADEME en cours de finalisation.

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée					action en difficultés			action abandonnée		commentaires du reporting
CSF	indicateur d'avanc	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting		
	☺		Mettre en place une politique de formation qui prépare les salariés aux nouveaux métiers							Etudes du CEREQ en relation avec le GT Emploi du COSEI en cours sur les formations requises pour les filières éolien terrestre, EMR et méthanisation.		
6 - Financement	☺		Financement de l'innovation : prolonger le programme PIA et cibler l'investissement en capital patient ou en prêt de longue durée des PME et ETI du secteur							Poursuite de l'accompagnement avec le PIA2 et le FUI. Lancement de la Conférence Bancaire et Financière.		
7 - Innovation	☺		Poursuivre les programmes d'investissements d'avenir avec le soutien de bpifrance							Lancement de la Conférence Bancaire et Financière.		
	☺		Définir les axes prioritaires pour la R & D							En cours.		
Efficacité énergétique (13 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015			Programmation du PIA2 en cours.		
1 - Développement										Lancement des travaux au S2 2015		
2 - Performance										Lancement des travaux au S2 2015		
3 - International										Action continue		
4 - GE-PME										Lancement des travaux au S2 2015		
5 - RH										Lancement des travaux au S2 2015		
6 - Financement										Lancement des travaux au S2 2015		
7 - Innovation										Lancement des travaux au S2 2015		
Ferroviaire (9 actions)										Lancement des travaux au S2 2015		
1 - Développement	☺		Accélérer la structuration de la filière avec les clusters							Construction de la position du SGT en cours		
										Rencontre de l'innovation en EE organisée en juin/ Bilan à faire au S2 2015		
										4 clusters constitués : AIF Nord P-dC, Mecateam, Mipyrail, Neopolla. L'étape actuelle concerne la mise en place de groupements d'industriels autour d'un produit ou d'un service.		

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		🟢 : action bien engagée		🟡 : action réalisée		🔴 : action en difficultés		🔴 : action abandonnée	
CSF	Indicateur d'avant	références contract de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting			
	4.4				Instaurer un cadre énergie climat français favorisant la compétitivité de la filière			Amendements portés au Sénat dans le cadre du projet de loi de transition énergétique (décembre 2014/janvier et février 2015).			
	4.5				Permettre aux entreprises d'avoir accès à des moyens de transport à un coût compétitif			Action à lancer au deuxième semestre 2015.			
	4.8				Valoriser les engagements volontaires des entreprises par les pouvoirs publics			Formaliser des engagements volontaires / secteur / thématique, notamment sur l'énergie, l'environnement et la biodiversité.			
2 - Performance	1.3				Adapter les réglementations et cadres méthodologiques professionnels applicables aux carrières et les compléter par des engagements volontaires dans un double but : simplification et développement durable			Trois priorités : dérogation espèces et spécimens protégés, séquence ERC (éviter-réduire-compenser) pour les carrières, urbanisme et carrières.			
	2.1				Renforcer et valoriser les démarches en lien avec l'économie circulaire			Actions du CSF IEPT mise en avant lors de la séance plénière du CNI du 10/12/2014 ; réflexion sur des indicateurs concrets pour la filière ; travail en cohérence avec la section thématique "économie circulaire" du CNI ; favoriser l'émergence d'engagements volontaires en matière d'économie circulaire.			
	2.2				Faire de l'écoconception un levier de compétitivité grâce à la promotion de ces démarches et du développement des produits et procédés éco-performants, notamment en permettant un libre accès aux bases de données existantes			Formaliser des propositions concrètes pour développer et promouvoir des démarches d'éco-conception et procédés éco-performants, en s'appuyant notamment sur les bases de données et la réalisation de livrables.			
	2.3				Réduire l'empreinte écologique de la consommation énergétique par les installations			Accélérer l'utilisation des CSR, notamment pour l'industrie cimentière, en passant de 200 Kt à 1 Mt.			
	2.5				Favoriser la valorisation des déchets inertes (en particulier les déchets minéraux issus de la déconstruction) par la filière minérale			Feuille de route rédigée et en cours de finalisation avant consultation auprès des parties prenantes.			
	2.6				Améliorer le recyclage des métaux pour approvisionner les filières françaises de production			Axes de travail : tri sur déchets ménagers et assimilés, qualité des déchets, compétitivité du recyclage, mise en relation des acteurs.			
	2.7				Améliorer le recyclage des mâchefers aluminium			Accompagner les acteurs de l'incinération et du traitement des mâchefers, vers une solution plus valorisable.			
	4.3				Agir en faveur d'une simplification réglementaire			Poursuivre la simplification réglementaire, fiscale et des procédures, y compris des appels à projets ; travail en lien avec la section thématique "réglementation et simplification" du CNI.			
3 - International	1.1				Renforcer, en lien avec les pouvoirs publics, une diplomatie des matières premières visant à favoriser l'accès aux ressources pour les entreprises françaises			Atteints pour le printemps 2015 : inventaire des instances et initiatives dans lesquelles les autorités françaises sont présentes.			
	2.4				Renforcer la lutte contre les exportations illégales de déchets (extra et intra-européennes) en mettant en place une cellule interministérielle d'échanges et en étudiant pour certaines filières la mise en place d'un système obligatoire de certification des sites industriels de recyclage ; participer activement à la cellule d'échanges			Action coordonnée entre le CSF IEPT, le COMES et le COSEI.VD.			
	4.6				Développer une offre française à l'international des entreprises de la filière dans les secteurs minier, paraminer et de première transformation			Deux axes principaux : structurer une offre française de biens et services à l'industrie minière internationale, en assurant la visibilité et la promotion sur les marchés les plus dynamiques ; soutenir la croissance de son chiffre d'affaires à l'export.			
	4.9				Renforcer la position de la filière dans les relations commerciales internationales			Action en lien avec l'action 1.1.			

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		🟢 : action bien engagée		🟡 : action réalisée		🔴 : action en difficultés		🔴 : action abandonnée		commentaires du reporting
CSF	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015					
4 - GC-PME	🟢	4.2		S1 2014				Mettre en place une instance de médiation entre la filière et les industries situées plus en aval partagée avec la Médiation Inter-entreprises				
	🟢	4.2						Promouvoir la Charte et le Label Relations fournisseur responsables, mis en place par la Médiation Inter-entreprises				
5 - RH		4.7						Favoriser la sécurisation des parcours professionnels des salariés, y compris des intérimaires				Faire du maintien et du développement des compétences un enjeu de compétitivité et proposer de nouveaux outils de ressources humaines, en mettant notamment en place un "passerport compétences".
	🟢	4.7						Mettre en évidence l'intérêt de la notion de compétences collectives pour la compétitivité des entreprises				Rédaction d'une note de référence sur la logique compétence et les compétences collectives.
	🟢	5.1						Améliorer l'acceptation sociétale des industries extractives et de première transformation				Développer des kits de formation et outils pédagogiques dédiés.
		5.2						Améliorer l'attractivité des métiers de la filière auprès des jeunes, notamment en renforçant les relations entreprise-école				En lien avec l'action 5.3.
	🟢	5.3						Conforter pour certaines et recréer pour d'autres les options d'enseignement des métiers liés à l'exploitation des ressources minérales, du niveau opérateur au niveau ingénieur (formation géosciences/génie minier)				Etat des lieux des formations LMD impliquées dans les ressources minérales non-énergétiques ; état des lieux des besoins spécifiques de formations de l'industrie minière.
6 - Financement	🟢	3.4						Favoriser les investissements industriels, notamment au bénéfice de la R&D et de la modernisation de l'outil de production				Vœux à soutenir l'investissement industriel structurant, créateur de valeur, pour tout type d'entreprise, notamment via des dispositifs dédiés au sein de Bpifrance ; faciliter l'accès aux processus R&D pour les PME/ETI ; mobiliser des aides types "Start Robot PME" financées par Bpifrance, pour soutenir l'investissement.
7 - Innovation	🟢	3.1						Clarifier le panorama de la R&D en lien avec les industries extractives et de première transformation et favoriser la mise en relation des acteurs				Enrichir le site Minéralinfo d'un volet comportant une cartographie des acteurs de la R&D de la filière ; organiser des événements permettant la diffusion des soutiens à l'innovation existants, notamment au niveau des PME/PMI et ETI ; livrable : cartographie des acteurs.
		3.2						Faciliter l'accès des industries extractives et de première transformation aux projets de R&D (y compris des dispositifs européens)				Réduire l'effet de l'impact des cours des MP sur le CA des petites entreprises ; identifier les possibilités pour réduire cet effet, tout en respectant le cadre européen en matière d'aides d'Etat ; convention cadre PI ; établir une liste des modèles de contrat disponibles en fonction du type de projet collaboratif envisagé (ANR, FUI, H2020, etc.)
	🟢	3.3,3.5						Renforcer le leadership technologique du secteur, notamment de la métallurgie française et autour de l'aluminium primaire				Projet autour de la question des anodes inertes (projet AGRAL) retenu dans le cadre de H2020 (appel à projet SILC II).
	🟢	3.3						Développer les capacités de recherche et développement et maintenir un leadership technologique de la métallurgie française				En lien avec l'action « Réseau National de la Métallurgie » ; identification des pistes d'action concrètes en cours.
	🟢	3.6						Accélérer la recherche en efficacité énergétique et baisser les émissions de gaz à effet de serre à chaque stade de la chaîne de valeur de l'aluminium				Dépôt possible d'un projet à l'AMI ADEME INDU pour mai 2015.
	🟢	3.7						Accompagner les fonderies d'aluminium vers l'innovation d'alliages compétitifs				A ce stade, l'identification des acteurs et leur mise en commun pour la construction d'un projet collectif sont à faire.

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		😊 action bien engagée		✅ action réalisée		⊗ action en difficultés		🚫 action abandonnée		commentaires du reporting			
CSF	Indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015				
Industries et Technologies de santé (43 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015						
			4	😊											
			18	😊											
			34-37	😊											
			12	⊗											
			13	😊											
			14	✅											
			15	⊗											
			16	✅											
			17	✅											
			19	⊗											
			20	😊											
			21	😊											
			22	😊											
24	✅														

Atelier ARIS : « résistance aux anti-microbiens » : 16 juin 2015.
Renforcement de la présence française : Marc de Cardiel va présider le governing board de IMIZ et Claude Bertrand intègre le R&D Group de l'EFPIA.

Mise en œuvre du forfait innovation pour deux produits. Publication du décret imminente.

Travail DGOS/DGOS en cours pour organiser les premières rencontres régionales. La DGOS prépare une enquête pour décrire les processus au sein des CHU.

Rapport du GT interadministratif rendu aux ministres. Attente retour du MASS.

Le projet de décret d'application a été transmis par le MASS au Leem. Pas de discussion en groupe de travail suite au retrait du Leem.

Optimisation de la procédure d'accès au marché.

2e article de loi dans la LFSS 2015. En attente du décret.

Nouvelle organisation mise en place.

Mesure adoptée dans le cadre de la LFSS 2014.

Circulaire publiée en juin 2014. Extension aux établissements privés dans le projet de loi Santé. Mais difficultés importantes d'applications par les hôpitaux malgré les efforts des industriels.

Phase pilote avec l'ANSM prévue pour septembre 2015. Très gros problèmes avec les CPP.

Règlement européen obtenu. Attente de la mise en place du registre.

Elaboration d'une charte de bonnes pratiques entre les acteurs de l'internet et les industriels en s'inspirant des chartes françaises et européennes de lutte contre la contrefaçon sur internet.

Protocole signé. Réunion opérationnelle FEFIS/Douanes mi-2015 pour sensibiliser les douaniers sur le terrain.

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		😊 : action bien engagée		✅ : action réalisée		⊗ : action en difficultés		🔴 : action abandonnée	
CSF	Indicateur d'avancé	références numéro de la feuille	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting			
5 - RH	✅	44	Identifier et promouvoir l'offre française à l'international - axe "mieux se soigner"...					5 clubs santé mis en place : Chine, Russie, Algérie, Brésil et Italie. Programme de soutien Export+ Santé&cosmétiques. Les mesures définies dans le cadre de l'ADEC avancent bien, 20/40 sont lancées ou achevées.			
7 - Innovation	😊	8	Définir une stratégie de développement de l'offre de formation adaptée aux enjeux des métiers de l'industrie de santé					Le décret de la loi ESR sur le mandataire unique publié le 18/12/2014. Les 4 modèles de contrat type de recherche sont finalisés. En attente représentant unique industriel. Réunion de bilan des contrats signés en septembre 2014. Solution technique et projet pilote identifiés avec MEDICEN. Le portail sera financé par ARIS. Modèles animaux : grand succès des premières rencontres de recherche en santé animale adossées à Biofit. les 2 et 3 décembre 2014 avec 180 participants de 7 pays européens. Plan d'action en cours avec le CNCR. Plan d'action en cours avec le CNCR. Identification des problématiques en cours. Suivi des accords de libre-échange. En stand by depuis le retrait du Leem. Les travaux vont reprendre. En stand by depuis le retrait du Leem. Les travaux vont reprendre. Priorité mise sur l'antibiorésistance. Gt à l'usommer avec celui mis en place par le ministère de la Santé et à élargir au vétérinaire et au diagnostic. Reporting au 1er septembre 2014			
Mode et Luxe (17 actions)	😊							Action collective en cours, pilotée par l'IFTH et associant 9 entreprises de la filière textile, destinée à relancer la fabrication et la commercialisation de vêtements en toile de jean, 100% made in France (financement pour partie de la DGCIS). Echéance: fin 2015. Cartographie des savoir-faire français de la mode et du luxe: achevée et diffusée largement aux professionnelles concernées (chaussure, maroquinerie, fourrure, habillement, ganterie, bijouterie-joaillerie, horlogerie, lunetterie) afin qu'ils puissent en tirer, en liaison avec les pouvoirs publics, des pistes d'action. Synthèse mise en ligne sur le site du CNI. Outil d'analyse économique réalisé par le Centre du luxe et de la création. Vient en complément de l'outil Colbert 2.0 Rapprochement initié entre donneurs d'ordre et sous-traitants de l'habillement lors d'une réunion tenue en janvier 2013, sous l'égide de la DCCIS. Définition du processus de relocalisation, avec les principaux acteurs et le Groupement des Façonniers Français. Deux guides d'information sur les divers labels "fabriqués en France" ont été réalisés. Ils sont destinés respectivement aux industriels et aux consommateurs. En cours de validation par le Cabinet, avant large diffusion. Action en cours, pilotée par la Fédération du prêt-à-porter féminin (création d'une école de formation).			
1 - Développement	😊		Compléter et adapter l'appareil de fabrication de fils et textiles destinés à la mode					Accroître la recherche translationnelle Renforcer la structuration et la professionnalisation de la recherche clinique Intégrer les associations de patients et la médecine de ville dans la recherche clinique Propriété intellectuelle : renforcer le rôle de la France à l'international Propriété intellectuelle : harmoniser et simplifier les procédures Propriété intellectuelle : renforcer les incitations à l'innovation			
2 - Performance	✅		Agir en faveur des maillons industriels fragilisés.					Fournir un outil d'aide à la relocalisation d'activités en France Encourager le développement de collections fabriquées en France (plate-forme des façonniers), former des vendeurs à la valorisation du fabriqué en France Engager une action d'éducation tous publics sur le thème "consommer moins pour consommer mieux" Former les vendeurs à la valorisation du fabriqué en France auprès de clients français et étrangers			

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		👍 : action bien engagée		👎 : action en difficultés		🛑 : action abandonnée		commentaires du reporting	
CSF	indicateur d'avancé	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015					
4 - GC-PME	☑️	Identifier et diffuser les bonnes pratiques de la sous-traitance de la mode et du luxe									Colloque de présentation/valorisation du guide tenu le 2 décembre 2013 à IFM - Mise en ligne sur le site du CNI.
	😊	Organiser des visites croisées donneurs d'ordres/sous-traitants									En cours: Nomination de Mme MONTENAY (Présidente du Conseil de surveillance de Chanel SA) en qualité de "personnalité référente de la profession" au sein du CSF Mode-luxe
	☑️	Promouvoir et développer les actions d'excellence opérationnelle (logistique, stocks ...)									Colloque organisé à l'IFM le 8 juillet 2013, afin de présenter et valoriser les actions menées par les professionnels du textile et de l'habillement.
	😊	Intégrer les bonnes pratiques dans les relations interentreprises (avec médiation interentreprises)									En cours: Nomination de Mme MONTENAY (présidente du Conseil de surveillance de Chanel SA) en qualité de "personnalité référente de la profession" au sein du CSF Mode-Luxe.
5 - RH	😊	Valoriser la filière et ses métiers auprès des jeunes, parents et enseignants ; expérimenter dans le Grand Ouest le dispositif "trans-faire" avec Opccaliatexile mode cuir									Action en cours avec l'ONISEP : réalisation d'un kit pédagogique présentant la diversité des métiers de la mode, qui sera diffusé aux enseignants sur l'ensemble du territoire national). Echéance : début 2015
	☑️	Expérimenter dans le Grand Ouest le dispositif "trans-faire" avec Opccaliatexile mode cuir et diffuser ensuite le dispositif									Trans-Faire : méthodologie innovante de sélection-recrutement-formation de salariés des secteurs textile, habillement et cuir, via la mobilisation de tous les acteurs publics et privés. Expérimentation terminée. Evaluation très positive. Une proposition de duplication, sur l'ensemble du territoire national et sur diverses filières industrielles, sera prochainement faite au Ministre.
	😊	Adapter l'offre de formation aux besoins de la profession									En cours, sous l'égide de l'Education nationale, avec le concours des fédérations professionnelles.
6 - Financement	😊	Améliorer la lisibilité des dispositifs de financement offerts aux jeunes créateurs									En cours.
	😊	Créer et diffuser un "dossier socle" de demande de financement des jeunes créateurs									En cours.
	☑️	Consolider et développer les outils de financement des jeunes créateurs									Fait (abandonné à hauteur de 100 K€ du Fonds d'avances remboursables, ce qui le porte à 1,1 M€).
	😊	Recentrer et pérenniser le crédit d'impôt collection (CIC) sur les cibles prioritaires									
Naval (19 actions)		2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015					
1 - Développement	😊	Etablir un référentiel naval : expression des besoins et des attentes des grandes entreprises									Phase de construction référentiel opérationnel démarrée. 50 dirigeants d'entreprises impliqués depuis le début décembre 2013. Restitution aux entreprises fin avril.
2 - Performance	😊	Réaliser un diagnostic compétitivité de la filière et identifier des axes de progrès									3 sous-groupes de travail par métier (Construction navale - MCO - Equipements) en cours de mise en place. Offshore + EMR à venir. Echéance fin juin pour les plans de progrès par bassin et par spécialité.
	😊	Mettre en place des diagnostics d'efficacité opérationnelle PME-ETI sur le référentiel naval									Démarrage en avril, avec montée en charge progressive.
	😊	Former les PME et ETI aux méthodes de conception compétitives									Projet présenté dans chaque bassin. Opération à venir sur le projet Oasis de STX. Lancement du groupe de travail équipementiers en avril.
	😊	Organiser des journées techniques PME-GE									Sujets techniques en cours d'identification. Lancement 1ères journées en février avec DCNS (Lorient et/ou Toulon). STX va réunir sa base fournisseurs en mars.
	😊	Organiser des ateliers de co-construction PME-grands chantiers : application aux navires en construction (opérations lean chantier naval)									Lancé en décembre par DCNS à Lorient (30 à 40 fournisseurs) et CMN à Cherbourg (15 fournisseurs, avec achèvement fin février). Autres ateliers à l'étude : autour de STX à St Nazaire et autour de MCO en région PACA.

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée				👍 : action bien engagée		👎 : action en difficultés		🛑 : action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancé	références content de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting			
3 - International	👍	3.1		Lancer des actions de prospection dans les pays cibles prioritaires							
	👍	3.2		Partager les expériences à l'international entre PME, ETI et grandes entreprises							
	👍	3.3		Mettre en place un accompagnement personnalisé de PME ou groupements à l'international, en partenariat avec UbiFrance-Bpifrance							
4 - GC-PME	👎	1.1	Promouvoir la charte des relations interentreprises et le label relations fournisseurs responsables								
	👍	1.2	Créer une instance de médiation filière partagée avec la médiation interentreprises								
	👎	1.3	Elaborer et promouvoir une charte des PME innovantes dérivée de la charte signée par DCNS								
5 - RH	👍	4.1	Elaborer une documentation des métiers spécifiques au naval								
	👍	4.2	Construire une offre de formation répondant aux besoins du naval et obtenir la reconnaissance des formations qualifiantes								
	👍	4.3	Lancer une enquête nationale sur les besoins du secteur naval dans le cadre de l'observatoire des métiers de la métallurgie								
	👍	4.4	Mettre en place des diagnostics et conseils aux PME en matière de recrutement et de formation								
7 - Innovation	👍	6.1	Mobiliser la filière sur de nouveaux projets en réponse au 2ème AMI Navires du futur								
	👍	6.2	Favoriser un accès plus large des PME aux projets de R & D collaboratifs								
	👍	6.3	Promouvoir les méthodes d'écoconception : élargissement du projet FINECO de la filière navale aux petits chantiers navals								
Nucléaire (16 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015				
	👍		Dynamiser l'offre industrielle des travaux consécutifs aux évaluations complémentaires de sécurité et du grand carénage								
	👍		Recenser les moyens et les besoins en matière de démantèlement, d'assainissement et de reprise et conditionnement des déchets								
2- Performance	👍		Mettre en oeuvre et suivre le cahier des charges social de la sous-traitance								
3 - International	👍		Mettre en place l'AFEN pour promouvoir les PME et ETI à export								

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée				😊 action bien engagée		✅ action réalisée		⊗ action en difficultés		🚫 action abandonnée	
CSF	indicateur d'avant	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting					
4 - GC-PME	⊗ 😊 ✅		Identifier les PME détenant les savoirs et compétences clés pour la filière Mettre en place des outils de gouvernance de la filière Nommer un médiateur interentreprises délégué et mettre en place un processus "instances de dialogue" avec la médiation										Poursuite des réflexions sur les modalités d'organisation.
5 - RH	✅ 😊 😊 ✅		Recenser les besoins/offres en matière de formation sur 3 régions pilotes (Bourgogne, Normandie, Rhône-Alpes) Elaborer un plan de communication pour renforcer l'attractivité des carrières Créer un site internet et définir les modalités de fonctionnement d'un vivier commun d'alternants pour PME		Programmer les formations adaptées								Dispositif de médiation mis en place. Recensement effectué. Participation au Train de l'industrie en avril 2014. Lancement de la rédaction d'une charte pour les entreprises de la filière nucléaire. Création fin novembre 2013 d'un espace internet de mise en ligne de CV d'alternants (http://alternance-emploifilierenucleaire).
6 - Financement	✅ ✅ 😊 😊		Editer un vademecum sur le financement des PME et ETI Constituer un fonds de modernisation des entreprises nucléaires Finaliser les modalités de fonctionnement du fonds et suivre son utilisation										Vademecum publié - en ligne sur le site internet CNI. Fonds créé en juillet 2013 à hauteur de 133 M€ avec participation d'Alstom, Areva, EDF, Eiffage, Vinci et du FSI.
7 - Innovation	😊 😊		Elargir des programmes de R & D aux PME/ETI, faire progresser le nombre de projets collaboratifs et de PME et ETI impliquées dans les projets Suivre le nombre de projets collaboratifs de R & D ayant obtenu des financements Valoriser l'excellence de la filière										FDEN mis en place par la BPI, caractéristiques et principes d'investissement définis. Durée de vie du fonds de 8 ans minimum. Préparation d'une convention d'appel à compétences auprès des PME par des GE.
Numérique (25 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	Reporting au 1er septembre 2014					
1 - Développement	😊		Réfléchir avec les opérateurs télécom sur les conditions qui permettraient de garantir la localisation d'ici 3 ans de 70 % des emplois de centres de services clients sur le territoire national. Faire émerger des services clients premium Accélérer le développement du sans contact mobile, en atteignant une masse critique d'utilisateurs pour les applications concernant des services publics Inclure le label "sim based" dans les appels d'offres locaux/internationaux Soutenir le modèle "sim based" au niveau européen Mettre en place un GT associant filière, collectivités territoriales et ministères sur le développement des villes et territoires numériques (échange de bonnes pratiques, propositions)										Actions en cours dans le cadre du plan industriel "services sans contact", en ciblant prioritairement les services de transport et de paiement



www.conseil-national-industrie.gouv.fr